

du 23/1/85

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° 85/047 /MTERFPPS.DGTFP.DFP

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Portant reclassement et nomination de Mon-
sieur MBERI-MBACU Emmanuel, Ingénieur
des Travaux des Eaux et Forêts.-

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE,

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

V I S A S :

- (/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.1.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 59/75 du 12.02.59 ;
- (/u le décret n° 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-EE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements (notamment en son article 1er § 2°) ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u l'arrêté n° 0209/MTERFPPS.DGTFP.DFP du 23.10.84 autorisant l'intéressé à suivre un stage de formation en Exploitation et Transformation du Bois en France ;
- (/u l'arrêté n° 10810/MEF.SGEE.DAAF.SAP du 30.12.83 portant promotion de Monsieur MBERI-MBACU Emmanuel ;
- (/u le certificat de reprise de service n° 570/MEF.SGEE.DAAF.SAP du 1.6.84 ;
- (/u le dossier introduit par lettre n° 1200/MEF/SG/DAAF/SAP du 1er-12-84 du directeur des Affaires Administratives du Secrétariat général aux Eaux et Forêt.

D E C R E T E :

D.G.B.

D.C.F.

.../...

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 59-15 du 12. C2.59 susvisé, Monsieur ~~NBERI-MBABOU~~ Emmanuel, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts de 6° échelon, indice 1080 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II, en service au Ministère de l'Economie Forestière à Brazzaville, titulaire du Diplôme de Hautes Etudes délivré par le Centre International de Hautes Etudes Africaines Méditerranéennes de Ment Pellicier (France), est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Ingénieur des Eaux et Forêts de 4° échelon, indice 1140 ACC : néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 15.5.84 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 23 Janvier 1985

Le Ministre de l'Economie Forestière,

- Henri NJOUBO.-

- Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et du Budget,

- Bernard COMBO MATSIONA.-

- Itiki-Ossétoumba LEKOUNZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.
- DGTFP.DFP.
- D.G.B.
- D.C.F.
- MEF.
- DAAF/SAF.
- INTERESSE
- DOSSIER
- SGCM/BC.

- 1
- 3
- 3
- 2
- 2
- 2
- 1
- 3
- 3